

PRIX D'EXCELLENCE EN DESIGN ARCHITECTURAL DE L'ATLANTIQUE 2022



Architects' Association
of New Brunswick
Association des architectes
du Nouveau-Brunswick



Architects Association
of Prince Edward Island



Newfoundland and Labrador
Association of Architects

NOVA SCOTIA ASSOCIATION OF ARCHITECTS

L'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB), l'Architects Association of Prince Edward Island (AAPEI), la Newfoundland and Labrador Association of Architects (NLAA) et la Nova Scotia Association of Architects (NSAA) ont le plaisir d'inviter les architectes et les firmes autorisés à exercer la profession d'architecte par l'AANB, l'AAPEI, la NLAA et la NSAA pendant la période d'admissibilité à participer au concours des Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique 2022.

AU SUJET DES PRIX

*Tous les deux (2) ans, l'AANB, l'AAPEI, la NLAA et la NSAA reconnaîtront et célébreront l'excellence du design architectural dans la région de l'Atlantique. Cet événement offrira une occasion de promouvoir la **valeur de l'architecture dans nos vies quotidiennes** et de présenter l'excellence dans la région de l'Atlantique.*

OBJECTIF

L'objectif du programme de prix est de reconnaître, de célébrer et de présenter l'excellence en design architectural des architectes pour des projets réalisés dans les provinces atlantiques.

ADMISSIBILITÉ

Les projets réalisés au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse qui étaient substantiellement achevés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2020 sont admissibles au programme de prix. Les projets qui n'avaient pas atteint un état d'achèvement substantiel au 31 décembre 2020 ne seront pas présentés au jury.

Les projets soumis doivent être conçus par des architectes ou des praticiens membres en règle de l'AANB, de l'AAPEI, de la NLAA ou de la NSAA pendant la période d'admissibilité. Les projets terminés peuvent être de toute dimension, être « publics » ou appartenir aux « autres » catégories ou ne pas être un bâtiment.

Les architectes et/ou les firmes des projets réalisés en consortium doivent tous être détenteurs d'un permis d'exercice de l'AANB, de l'AAPEI, de la NLAA ou de la NSAA pendant la période d'admissibilité. AUCUN autre scénario de consortium n'est admissible. Il incombe au candidat de s'assurer qu'il a fourni les crédits exacts et la preuve de la paternité du projet.

CATÉGORIES DE PROJETS

Les projets soumis doivent faire partie de l'une des six catégories suivantes

1. Nouveau – bâtiment résidentiel unifamilial
2. Nouveau – bâtiment résidentiel multifamilial
3. Nouveau – bâtiment commercial
4. Nouveau – bâtiment public
5. Nouveau – bâtiment institutionnel
6. Architecture diversifiée

À NOTER : *Un projet ne peut être soumis que dans **une** seule catégorie. Le jury se réserve le droit de redéfinir la catégorie dans laquelle un projet est soumis.*

PRIX

Ce concours peut donner lieu à l'attribution d'un Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique dans chaque catégorie. De plus, le jury pourra décerner un maximum de deux Prix du mérite dans chaque catégorie.

JURY

Le jury sera formé de trois personnes sélectionnées par l'AANB, l'AAPEI, la NLAA et la NSAA et comprendra un représentant offrant une perspective nationale et internationale. Tous les projets soumis seront vérifiés pour s'assurer qu'ils satisfont aux critères de candidature avant d'être remis au jury. La décision du jury sera finale.

ANNONCE DES PRIX ET EXPOSITION

Le ou les Prix seront remis dans le cadre d'un événement atlantique se tenant à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en mai 2022, à une date à déterminer. Un magazine numérique sera créé pour présenter tous les projets soumis et sera publié dans les sites Web respectifs des quatre associations, leurs plateformes de médias sociaux et autres.

QUESTIONS / INFORMATION

Pour l'édition 2022 de l'événement, les questions peuvent être transmises par courriel à : atlanticawards@aanb.org.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

FORMULAIRES D'INTENTION ET FRAIS

Formulaires d'intention de soumettre une candidature et paiement des frais :

12 h (midi), le vendredi 10 décembre 2021

Soumissions sous forme numérique :

De 9 h, le lundi 21 mars, à 16 h 30 le jeudi 31 mars 2022.



RETOUR DES FORMULAIRES D'INTENTION DE SOUMETTRE UNE CANDIDATURE ET DU PAIEMENT À :

Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique 2022

À l'attention de :

l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB)

B. P. 5093, Sussex (Nouveau-Brunswick) E4E 5L2



EXIGENCES DE CANDIDATURE

Les candidatures électroniques seulement seront reçues au bureau de la NSAA :

De 9 h, le lundi 21 mars, à 16 h 30 le jeudi 31 mars 2022

1310, rue Hollis, bureau 205, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3P3

Chaque dossier de candidature doit être emballé et identifié comme suit :

- Étiquette : Candidature aux Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique 2022.*
- Adresse de retour : Adresse de retour complète de l'architecte ou de la firme qui participe au programme de prix, ainsi que le nom et le numéro de téléphone de la personne-ressource.*

Le participant qui soumet plus d'un projet peut les regrouper dans un même emballage extérieur aux fins de la livraison. Les participants assument l'entière responsabilité de la remise de leurs dossiers de candidature en temps voulu et en bon état.

DIRECTIVES ET PROCÉDURES DE CANDIDATURE

FORMULAIRES D'INTENTION

- Les formulaires d'intention de soumettre une candidature dûment remplis peuvent être transmis en format papier ou par voie électronique, à l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB) au plus tard le : **vendredi 10 décembre 2021**.
- Il faut fournir un (1) formulaire d'intention de soumettre une candidature par projet.
- Les architectes peuvent soumettre plus d'un projet

FRAIS DE PARTICIPATION

- Chaque formulaire d'intention de soumettre une candidature doit être accompagné du paiement des **frais de participation non remboursables** au montant de 345 \$ par projet (300 \$ + TVH de 45 \$). Le paiement peut être effectué à l'aide d'une carte de crédit en téléphonant au bureau de l'AANB ou par chèque libellé à l'ordre de l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick ou AANB.
- Les candidatures pour lesquelles aucun formulaire d'intention de soumettre un projet accompagné des frais de participation n'avait été soumis au préalable ne seront pas acceptées et les fichiers électroniques seront supprimés.

ENTENTE

En présentant une candidature, le participant **convient d'accorder** :

- à l'AANB, à l'AAPEI, à la NLAA et à la NSAA tous les droits pour la publication sans restriction de n'importe quel document ou matériel contenu dans la candidature. À noter : il est de la responsabilité des participants d'obtenir la permission des tiers (maîtres d'ouvrage/clients, photographes, etc.);
- à l'AANB, à l'AAPEI, à la NLAA et à la NSAA la propriété du dossier de candidature;
- Le matériel des candidatures sera manipulé avec le plus grand soin et l'AANB, l'AAPEI, la NLAA et la NSAA ne seront pas responsables des pertes ou dommages.

IMAGES NUMÉRIQUES

Toutes les candidatures doivent comprendre :

- Une clé USB portable qui contient des fichiers et des images de grande qualité et éditables de toutes les images du panneau, des textes, des graphiques, etc. Ces renseignements ne seront utilisés qu'à des fins de relations publiques et de promotion. **(Les fichiers PDF de photos ne sont pas acceptés.)**
- Un ou des fichiers PDF de grande qualité du ou des tableaux de présentation dont les dimensions seraient d'une largeur de 24 pouces par une hauteur de 33 pouces s'ils étaient imprimés en format **portrait**.

AUTRES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

Sur la base des commentaires des jurys antérieurs et afin de fournir plus de clarté et un contexte de projet aux jurés potentiels, les participants devraient envisager d'inclure divers renseignements tels que des plans d'étage annotés, des plans d'ensemble, des dessins contextuels, des photographies, etc. à leurs dossiers de candidature.

FORMAT DE LA PRÉSENTATION

ANONYMAT

- *Les candidatures seront évaluées anonymement.*
- *Le nom et l'emplacement du projet doivent apparaître au recto des panneaux de présentation numériques.*

RENSEIGNEMENTS ÉCRITS/GRAPHIQUES SUR LES PANNEAUX

- *Une description écrite de 350 mots (maximum) doit être intégrée au panneau.*
- *Les graphiques peuvent comprendre :*
 - *Un plan du site ou une imagerie pour illustrer l'emplacement et le contexte du projet.*
 - *Des plans d'étages, et/ou des coupes du bâtiment pour décrire la disposition, la construction, etc.*
 - *Des élévations et des perspectives.*
 - *Des photographies*

Au cours de leurs délibérations, les membres du jury évalueront les projets, mais également la qualité de la présentation. Les candidatures qui ne respectent pas les critères du programme ne seront pas évaluées par le jury.

FEUILLE DES CRÉDITS DU PROJET

- *Une feuille des crédits du projet doit être incluse comme fichier électronique distinct. La feuille de crédits sera cachée pendant les délibérations du jury.*
- *Une copie de la feuille des crédits du projet doit également être fournie dans une enveloppe scellée distincte.*
- *Le numéro des panneaux (1 ou 2) doit être indiqué sur la feuille des crédits du projet pour s'assurer que les panneaux sont examinés dans le bon ordre.*

FORMULAIRE D'INTENTION DE SOUMETTRE UN PROJET

Soumettre un formulaire dûment rempli et le paiement des frais de participation pour chaque projet.

DATE LIMITE : le vendredi 10 décembre 2021

Architecte : _____

Nom de la firme : _____

Candidature : _____

Membre de : AANB AAPEI NLAA NSAA

Retourner le ou les formulaires et le paiement à :

*Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique 2022
À l'attention de l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB)
B. P. 5093
Sussex (N.-B.)
E4E 5L2*

J'AI / NOUS AVONS l'intention de soumettre un projet au Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique 2022.

JE SOUMETS / NOUS soumettons par chèque ou par carte de crédit le paiement de nos frais de participation non remboursables de 345,00 \$, étant entendu que notre candidature n'est pas complète tant que ces frais de participation ne sont pas payés.

Signature : _____ Date : _____

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(Veuillez soumettre un formulaire par projet)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTICIPANT

Architecte : _____

Nom de la firme : _____

Adresse de la firme : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Catégorie de projet : _____

Membre de : AANB AAPEI NLAA NSAA

LISTE DE VÉRIFICATION

- J'AI/NOUS AVONS inclus les frais de participation appropriés avec mon/notre formulaire d'intention de soumettre une candidature.*
- JE CONFIRME/NOUS CONFIRMONS que le ou les panneaux de présentation auront les dimensions de 24 pouces de largeur par 33 pouces de hauteur s'ils sont imprimés en format **portrait**.*
- J'AI/NOUS AVONS inclus une feuille de crédits du projet sous forme de fichier électronique distinct **et** fourni une copie additionnelle de cette liste dans une enveloppe scellée.*
- J'AI/NOUS AVONS inclus une clé USB portable qui contient des fichiers et des images de grande qualité et éditables de toutes les images, des textes, des graphiques, etc. du ou des panneaux, ainsi qu'un ou des fichiers PDF de grande qualité du ou des panneaux de présentation.*

ATTESTATION

- J'ATTESTE/NOUS ATTESTONS que l'information contenue sur la feuille des crédits du projet est exacte et que le propriétaire/le client accepte la présentation de ce projet aux Prix d'excellence en conception architecturale de l'Atlantique 2022. La signature de l'architecte sur le présent formulaire sera acceptée comme preuve de l'autorisation du propriétaire/du client.*
- JE RECONNAIS/NOUS RECONNAISSONS qu'une candidature aux Prix d'excellence en design architectural de l'Atlantique 2022 accorde le droit de publier le matériel de la candidature à l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB), à l'Architects Association of Prince Edward Island (AAPEI), à la Newfoundland and Labrador Association of Architects (NLAA) et à la Nova Scotia Association of Architects (NSAA).*
- JE RECONNAIS/NOUS RECONNAISSONS que si notre candidature n'est pas conforme aux critères du programme de prix, le projet ne sera pas évalué par le jury; que les fichiers électroniques seront supprimés; et que la décision du jury est finale.*

Signature : _____ Date : _____

FEUILLE DES CRÉDITS DU PROJET

À noter : Une liste des crédits du projet doit être incluse sous forme de fichier distinct pour chaque candidature électronique. Une copie imprimée de cette liste doit être fournie dans une enveloppe scellée.

CRÉDITS PHOTO

Il est de la responsabilité des participants d'obtenir les autorisations requises des propriétaires / clients et photographes avant le dépôt de leur candidature

*Nom du projet : _____

*Architecte principal : _____

*Nom de la firme : _____

Catégorie de projet : _____

Autres crédits en architecture : _____

Emplacement du projet : _____

Client : _____

Date d'achèvement du projet : _____

Crédits du photographe : _____

**Comme ils devraient apparaître aux fins de leur publication*

ÉQUIPE D'EXPERTS-CONSEILS

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Nom de la firme : _____ Responsable : _____

Panneau no _____ aux fins de sa consultation ou de son exposition s'il est imprimé par les organisateurs.